
1 Introduction

2 Analyse des dangers : acidechlorhydrique1nvwr

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide chlorhydrique

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit acidechlorhydrique1nvwr
-------	---

Company	Merck Life Science BV/SRL
---------	---------------------------

Date	2026-07-06
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **acidechlorhydrique1nvwr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : acidechlorhydrique1nvwr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **acidechlorhydrique1nvwr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Merck Life Science BV/SRL
État physique	liquide
Forme	-
pH	< 1
Usage	Réactif pour analyses.
Date FDS	2025-09-25

La FDS date du 2025-09-25. Elle a donc 0 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Acide chlorhydrique devrait être classée H331 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- Le pH du produit impose la classification H314
- Le produit doit avoir la classification supplémentaire ['H314'].

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif

Mentions de danger :

- **H290** Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence :

- **P234** Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- **P390** Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Transport :

- ADR : 8
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : 8
- IATA : 8
- UN : UN 1789

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

eyes : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

ingestion : Faire boire de l'eau (maximum 2 verres). En cas de malaise, consulter un médecin.

inhalation : Faire respirer de l'air frais.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide chlorhydrique

Identification

- N° CAS : 7647-01-0
- N° EINECS : None

Concentration :from 1.0 to 5.0

Dangers :

- **H290** Peut être corrosif pour les métaux.
- **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **H318** Provoque des lésions oculaires graves.
- **H331** Toxique par inhalation.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Oui
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 5.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 8.0 - VLE-15min (ppm) : 10.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 15.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Février 2019 **Fiche n°13 - Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. **En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[34-36]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : caoutchouc nitrile • Délai de rupture : 480 min • Épaisseur du gant : 0,11 mm • Indice de protection : - Contact total (pour les éclaboussures) - Contact par éclaboussures (pour les éclaboussures)
Yeux	Protection des yeux / du visage • Lunettes de sécurité (type non précisé)
Peau	Gants • Matériau : caoutchouc nitrile • Délai de rupture : 480 min • Épaisseur du gant : 0,11 mm • Indice de protection : - Contact total (pour les éclaboussures) - Contact par éclaboussures (pour les éclaboussures)
Système respiratoire	Protection respiratoire • Filtre recommandé : E-(P2) • Utilisation : nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols • Maintenance, nettoyage et contrôle : à exécuter conformément aux instructions du fabricant et à documenter
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Vêtements de protection (type non précisé)

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. - Enlever tout vêtement souillé. - Porter une protection préventive de la peau. - Se laver les mains après le travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Pas de récipients en métal. - Stockage dans des contenants fermés correctement. - Classe de stockage (Allemagne: TRGS 510): 12 – Substances liquides non combustibles. - Température de stockage recommandée indiquée sur l'étiquette du produit (voir section 7.2). Incompatibilités (section 10.5) - Réaction violente avec l'eau. - À éviter: métaux et alliages de métaux.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Réactif pour analyses.